



ASCE 44
couleur passion

UTILISATION DE LA SALLE DES ANTILLES

Monsieur, Madame

Service Téléphone

a demandé à disposer de la salle de l' A.S.C.E. 44 «La Salle des Antilles» située
10, boulevard Gaston Serpette à Nantes,

DATE DE RESERVATION :

- | | |
|--|------|
| - pour la journée samedi ou dimanche..... de 10h00 à 22h00 | 70 € |
| - pour la journée en semaine de 10h00 à 22h00 | 35€ |
| - pour un pot semaine (pause méridienne) | 15€ |

Lors de la réservation, veuillez présenter :

- votre carte d'adhérent A.S.C.E. 44 à la permanence,
- une attestation d'assurance (responsabilité civile).

Cette somme correspond à l'entretien de la salle en général et est payable par :

Chèque à l'ordre de l'A.S.C.E. 44.

La caution s'élève à **300 €**, chèque qui sera rendu ou déchiré après l'état des lieux.
Aucune caution ne sera demandée dans le cadre de réunions.

En aucun cas, la salle ne sera mise à disposition sans versement préalable.

ATTENTION REGLE DE SECURITE OBLIGATOIRE ; Durant votre événement, merci d'ouvrir les issues de secours qui se trouvent toutes les deux dans la salle (clés sur le trousseau qui vous a été remis) et de veiller à les refermer avant la restitution.

Fait en deux exemplaires,

Reçu la somme de € (location) et € (caution)
assortie de la photocopie de l'attestation d'assurance « Responsabilité Civile ».

A Nantes, le

L'Utilisateur,
Lu et approuvé (à écrire)

Le Représentant
de l'A.S.C.E. 44,

